



Montreuil, le 03 janvier 2020

M. Jean-Baptiste DJEBBARI  
Hôtel Le Play  
40 rue du Bac  
75 007 PARIS

## Monsieur le Secrétaire d'État aux Transports,

La Fédération CGT des Cheminots vous adresse cette lettre ouverte afin que ses propos soient publics et ne puissent pas être déformés dans vos confidences à la presse.

Le mode ferroviaire aborde l'année 2020 dans une situation très conflictuelle.

C'est le résultat du projet de réforme des retraites que votre Gouvernement veut imposer pour réduire les pensions de tous les salariés des secteurs public et privé.

Alors qu'en Belgique, les élus avaient entendu raison il y a deux ans et avaient ainsi évité à leur pays la poursuite d'une conflictualité majeure, vous vous entêtez pour des considérations partisans, et imposez donc aux salariés – singulièrement ceux des transports – la perte de leur salaire depuis près d'un mois.

**L'argument du déficit du système actuel** a fait long feu, et tout le monde sait désormais que celui-ci serait limité, temporaire, et que de multiples solutions ont été proposées par la CGT pour le compenser.

**L'argument de la justice** est battu en brèche par les différentes études qui montrent, à partir des paramètres du rapport Delevoye, que les femmes, les chômeurs, les étudiants seront encore plus perdants que les autres avec votre système. L'expérience des pays ayant basculé dans un régime par points confirme d'ailleurs cette analyse.

Enfin **le caractère égalitaire**, par le passage à un régime universel, a été lui aussi définitivement enterré par vos reculs concernant les routiers, les policiers, les personnels navigants aériens et autres, selon des critères opaques comme les risques mortels, les horaires, les conditions de sécurité, qui s'appliquent à de nombreuses autres professions, pas traitées de la même manière.

La responsabilité d'un Gouvernement, c'est d'agir au nom du peuple. Quand il est flagrant qu'une majorité écrasante de la population est hostile à un projet, et qu'il provoque une tension sociale importante dans le pays, il faut le retirer.

Le premier vœu de la Fédération CGT des Cheminots pour 2020 est donc le retrait de ce projet, et l'organisation de véritables négociations pour l'amélioration du système actuel.

Dans ce cadre, nous vous rappelons que la CGT est favorable à l'égalité, et qu'elle propose que le régime spécial des cheminots soit rouvert et étendu à l'ensemble des salariés de la branche ferroviaire.

Mais au-delà de la question des retraites, l'année 2019 a été largement ternie par l'ambiance délétère à la SNCF.

LETTRÉ OUVERTÉ



Elle se traduit par un accroissement du nombre des suicides, des démissions, de la démotivation dans le travail, du ressentiment des agents vis-à-vis de la hiérarchie, de très grosses craintes sur l'impact de la situation professionnelle dans la vie personnelle, et une forte conflictualité.

Elle plonge ses racines dans une politique confuse et contradictoire des pouvoirs publics, finalement anti-ferroviaire, et dans une stratégie d'entreprise tournée quasi-exclusivement depuis 15 ans vers des objectifs financiers.

### **Votre réforme de 2018 a singulièrement aggravé la situation.**

Avec le changement à la tête de l'entreprise, nous attendions des évolutions que les cheminots auraient pu mesurer dans leur quotidien et qui auraient réinstauré une ambiance positive.

Les premières déclarations publiques et l'annonce de négociations pendant la grève sur les différents points de notre préavis allaient dans ce sens.

Mais c'était sans compter votre intervention pour soumettre les discussions à l'acceptation préalable de votre réforme des retraites. Cela s'appelle un chantage. Et il est évident que ce n'est pas le meilleur moyen de revenir à une ambiance plus sereine.

Mais ce n'est probablement pas ce que vous souhaitez.

Toute votre stratégie et vos postures semblent démontrer une volonté de mettre de l'huile sur le feu à la SNCF.

C'est un objectif bien peu responsable, et un calcul bien peu pertinent.

Le premier effet concret de votre veto sur toute négociation interne autre que sur les retraites, est que les Règlements Intérieurs des Sociétés Anonymes qui se substituent à une bonne partie de la réglementation SNCF et du Statut n'ont pas pu être négociés avec les représentants des salariés. Ils seront donc imposés, ce qui constitue autant de sujets de conflictualité locale et nationale à venir. Nous nous éloignons du retour à une ambiance positive.

Les dossiers dépendant de votre ministère et sur lesquels la CGT fait des propositions concrètes pour répondre aux attentes des cheminots sont pourtant nombreux : sur la CCN ferroviaire, le pacte d'entreprise, les niveaux de négociations dans l'ex-GPF, la relance du Fret ferroviaire et des trains de nuit, l'avenir des lignes de proximité, la présence humaine à bord des trains et en gare, la sécurité des circulations, l'externalisation des charges de travail, la rémunération des métiers dont la technicité a fortement évolué...

Vous balayez d'un trait de plume ces sujets et passez votre temps dans les médias à faire le service après-vente de la réforme des retraites.

Cela aura des conséquences dramatiques pour le mode ferroviaire. Et ce n'est pas du tout la volonté des cheminots et de la CGT, comme vous le sous-entendez parfois, mais bien le résultat de votre incurie.

Lors de notre seule et unique rencontre le 29 novembre 2019, nous avons évoqué les questions budgétaires, réglementaires et sociales qui pèsent selon la CGT sur le mode ferroviaire.

Vous n'en avez rien retenu, c'est regrettable.

Le dividende exigé de SNCF Voyageur pour financer la régénération du réseau à la place de l'Etat passe de 500 à 750 millions en 2020, ce qui va encore accroître la pression sur la qualité de service et nous empêcher de répondre aux attentes des usagers, tout en aggravant les conditions de travail des cheminots.

L'absence de financement des petites lignes par l'Etat se confronte à la volonté des conseils régionaux de les maintenir par rapport à une demande réelle. Cette schizophrénie de l'action publique est malvenue au moment où l'on discute de plus en plus d'environnement et de mobilité alternative.



La stratégie industrielle d'externalisation de SNCF Réseau nous conduit à une perte totale de maîtrise de l'outil de production, y compris du point de vue financier.

De notre côté, nous constatons que votre promesse de redémarrage du Train de Fret Perpignan-Rungis au 15 décembre 2019 était un mensonge de plus puisqu'aucune condition n'a été réunie pour cela.

Nous sommes bien loin des caricatures que vous véhiculez par média interposé – puisque vous ne nous contactez jamais – et c'est aujourd'hui vous qui bloquez les discussions.

Vous qualifiez la CGT de syndicat d'extrême gauche, ce qui laisse à penser que si c'était le cas, cela justifierait votre refus d'entendre nos revendications. Considérez-vous donc que ce ne sont plus les salariés qui choisissent leurs représentants, mais vous-même ?

Une conception bien peu républicaine.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, la Fédération CGT des cheminots formule le second vœu pour 2020 que le Gouvernement revienne à une attitude plus constructive, arrête de dénigrer la CGT, engage de véritables négociations sur les revendications des salariés et lève son veto pour les négociations professionnelles.

Votre réforme des retraites ne passera pas.

Et les autres sujets ne peuvent pas y être indéfiniment suspendus.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de nos sincères salutations.



Laurent BRUN  
Secrétaire Général

